

Direction de l'Orientation et de l'Insertion

EC libre Valorisation de l'Engagement Etudiant

■ 2021-2022

Parcours d'Engagement
Tronc Commun
Procédure d'Inscription



Sommaire

1. Liste des engagements reconnus par LRUniv.	3
2. Fiches descriptives des engagements.	5
2. 1. Association LemonSea	5
2. 2. Accompagnement d'étudiants en situation de handicap	6
2. 3. Être utile contre les inégalités – Association AFEV	7
2. 4. Association étudiante ou vie étudiante	8
2. 5. Partenaires Scientifiques Pour la Classe	9
2. 6. Elus étudiants	10
2. 7. Engagement associatif ou projet hors LRUniv	11
2. 8. Les Petits Débrouillards	12
2. 9. Team étudiante	13
2. 10. Tutorat Administratif DRI (Direction des Relations Internationales)	14
2. 11. Tutorat Bibliothèque Universitaire (BU)	15
2. 12. Tutorat futurs étudiants sortants	16
2. 13. Contribution du CROUS dans l'accompagnement des étudiants primo-arrivants tout au long de l'année	17
2. 14. Centre Social et Culturel Tasdon Bongraine Les Minimes	18
2. 15. Permaculture en milieu urbain	19
2. 16. Tutorat d'accompagnement pédagogique	20
2. 17. Atelier d'écriture journalistique	21
2. 18. Uni'vert LR	22
3. Tronc Commun	23
4. Procédure d'inscription	24

1. Liste des engagements reconnus par LRUUniv

	Volume Horaire			
Parcours Possibles	Formation liée au tronc commun	Formation liée au parcours	Engagement pratique	Étudiants concernés
Association Lemonsea	7h	A déterminer	A déterminer	Tous
Accompagnement d'étudiants en situation de handicap	7h	1h30	De 7h à 160h en fonction de la mission	Tous
AFEV	7h	4h	2h par semaine sur l'ensemble de l'année scolaire	Tous
Association et vie étudiante	7h	/	En fonction du projet	Tous
Partenaires Scientifiques pour la Classe	7h	9 h	5 à 14h sur l'année	A partir de L2 (sciences)
Élus étudiants	7h	6 h	En fonction du mandat	Élus ou suppléants
Engagement associatif ou projet hors ULR	7h	/	En fonction du projet	Tous
Les petits débrouillards	7h	10h	20h par an	Tous
Team étudiante	7h	4h	6 à 30 h par semestre	Tous
Tutorat administratif SRI	7h	1h30	20 h par semestre	Priorité L3 et Master Bon niveau en langue et expérience à l'étranger
Tutorat BU	7h	4h30	2h30 par semaine de septembre à juin	Priorité Doctorat ou Master sinon L3
Tutorat Futurs étudiants sortants	7h	1h30	15 à 30h par semestre	Priorité L3/Master Avoir effectué au moins 1 séjour à l'étranger

	Volume Horaire			
Parcours Possibles	Formation liée au tronc commun	Formation liée au parcours	Engagement pratique	Étudiants concernés
Contribution du CROUS dans l'accompagnement des étudiants	7h	A déterminer	A déterminer	Tous
Centre social Bongraine/Les Minimes	7h	6h	60h/an (2 à 3h/semaine)	Tous
Permaculture en milieu urbain	7h	14h	3h hebdomadaires d'octobre à mai/juin	Tous
Tutorat d'accompagnement pédagogique	7h	/	/	A partir de L2
Atelier d'écriture journalistique	7h	20h	Une trentaine d'heures minimum	Tous (30 places)
Uni'Vert LR	7h	/	Environ 2h par semaine	Tous
Débathon	7h	A préciser	Une trentaine d'heures sur 3 événements	Tous (places limitées)

2. Fiches descriptives des engagements

Association LemonSea

OBJECTIF :

LemonSea est une association de loi 1901 ayant pour objectif de sensibiliser le grand public à la problématique de l'acidification des océans.

MISSION :

- 1/ Créer des outils pédagogiques innovants (cahier de vacances, jeux de société, podcast, exposition...).
- 2/ Diffuser l'information (veille, vulgarisation des contenus, réseaux sociaux...)
- 3/ Proposer des actions concrètes pour dynamiser le territoire autour de l'acidification des océans (projet tri-porteurs, animations dans les bars solidaires et culturels de La Rochelle, rencontres de la population, intervention dans des écoles/collèges...)
- 4/ Participation à des événements étudiants, engagés, et citoyens (Semaine Étudiante du Développement Durable, Green Party, Fête de la Science, festivals (Francofolies, Festival International du Film d'Aventure, La Mer XXL...)).

FORMATION :

Formation de 4H sur les animations que LemonSea réalise sur La Rochelle avec le triporteur, sur la médiation/vulgarisation scientifique, la prise de parole en public et la gestion des animations. Formation sur le fonctionnement interne de notre association.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Investissement au sein de l'association à raison de 2 à 3h par semaine. Il pourra s'agir de la communication de l'association sur les réseaux sociaux, la réalisation de supports pédagogiques, mais principalement l'animation du triporteur sur La Rochelle. Cela sera variable selon les semaines (conditions climatiques, emploi du temps, période de partiels, etc.), ou lorsque les étudiant.e.s pourront être amenés à animer sur une demi-journée ou une journée entière lors d'événements sur La Rochelle. Les étudiant-e-s seront en contact avec les membres du bureau de l'association à distance – mails, Skype, téléphone...

COMMENT POSTULER :

serrurier.margot@gmail.com

Elia.barjolle.lemonsea@gmail.com



Accompagnement d'étudiants en situation de handicap

OBJECTIF :

Chaque année, le Relais Handicap recrute des étudiants pour l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

MISSION :

Tuteurs d'accompagnement

Le tutorat d'intégration peut prendre différentes formes : accompagnement d'un étudiant non-voyant entre les classes lors des changements de cours, accompagnement d'un étudiant à mobilité réduite vers le RU, accompagnement d'un étudiant autiste pour lui faire visiter la BU, l'UFR, le RU etc., accompagnement d'un étudiant agoraphobe pour maintenir un lien avec le milieu universitaire etc.

Volume horaire compris entre 7h minimum et 40h par semestre

Preneurs de notes

Il s'agit de prendre en notes ses propres cours (CM et/ou TD) et les déposer le soir même sur Moodle. L'étudiant s'engage à être assidu et exhaustif dans sa prise de notes, à remettre le cours en format numérique, à soigner son écriture et son orthographe.

Volume horaire compris entre 20h minimum et 160h par semestre.

Tuteurs pédagogiques

L'étudiant à accompagner est toujours un étudiant d'un niveau d'étude inférieur au tuteur (attention cette mission n'est donc pas accessible aux L1). Le tutorat consiste à revoir les cours de la semaine, la méthodologie, faire les révisions avant examens, etc.

Volume horaire compris entre 20h minimum et 40h par semestre.

NOMBRE D'HEURES : Selon la mission effectuée, le volume horaire peut être compris entre 7h et 160h par semestre.

FORMATION THEORIQUE : 1h30

Assister à une sensibilisation aux handicaps dont l'objectif est d'interpeller les étudiants sur leurs responsabilités sociales, de leur permettre de changer de regard face au handicap, d'appréhender les différents enjeux du cadre légal et de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans leur vie étudiante et professionnelle.

ENGAGEMENT PRATIQUE : Assurer la mission confiée

COMMENT POSTULER : Relais Handicap – Amandine Mouilleron 05.46.45.72.51 ou amandine.mouilleron@univ-lr.fr



OBJECTIF :

L'AFEV est une association d'éducation populaire ayant pour objectif la lutte contre les inégalités éducatives et sociales. En cela, des milliers d'étudiants bénévoles sont mobilisés chaque année en direction des enfants et jeunes en difficulté, de la maternelle au lycée, issus des quartiers prioritaires.

MISSION :

L'étudiant accompagne l'enfant ou le jeune dans une approche transversale, centrée sur ses besoins, englobant et dépassant le cadre scolaire (problématiques de manque de motivation, de confiance en soi, d'ouverture culturelle, déficit d'autonomie...). Cet accompagnement se fait au domicile du jeune (Adaptation possible en distanciel en fonction des situations). Le bénévole est soutenu dans son accompagnement par l'équipe de l'AFEV tout au long de l'année.

FORMATION THEORIQUE (4h sur l'année) :

L'AFEV nous propose deux formations : la première apporte des informations d'ordre historique sur la création des quartiers, une mise en situation sur l'engagement de la jeunesse et les inégalités et la seconde permet une discussion et une compréhension des enjeux liés autour de l'accompagnement individualisé. Un dernier temps est prévu concernant les compétences développées dans le cadre d'un bénévolat et leur mise en valeur d'un point de vue professionnel. Au travers de la plateforme de Reconnaissance Étudiante de l'Engagement Solidaire (REEC).

ENGAGEMENT PRATIQUE (2H PAR SEMAINE) :

Le bénévolat est de deux heures par semaine. Les accompagnements se font pendant l'année scolaire du jeune, ceux-ci commencent donc entre septembre et janvier pour se terminer en juin. Pour être idéal, cet accompagnement doit se faire le plus longtemps possible avec le même bénévole afin de créer un véritable lien de confiance avec le jeune.

COMMENT POSTULER :

Pour s'inscrire à l'AFEV, il suffit de passer au salon de la Maison de l'Étudiant ou au local (adresse ci-dessous).

Notre local : Maison des associations 99, rue Nicolas Gargot / 06 21 51 13 87

Notre mail : tiphaine.morvan@afev.org



Association étudiante ou vie étudiante

OBJECTIF :

Participer activement à une association étudiante qui développe des projets culturels, sportifs, de vie étudiante et valoriser les actions conduites.

Participer à l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

MISSION :

Mise en œuvre d'un projet collectif dans le cadre associatif dans le quartier universitaire ou sur le territoire de la communauté d'agglomération de La Rochelle.

Concevoir et réaliser une initiative ayant un impact sur la vie étudiante : culture, sport, social, logement, transport, solidarité (hors projets tutorés).

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Projet réalisé durant l'année universitaire entre le 1 octobre et le 30 avril (préparation et mise en œuvre).

Nombre d'heures en fonction du projet

COMMENT POSTULER :

Être porteur d'un projet, s'inscrire lors de la rentrée culturelle et associative à la maison de l'étudiant.

Prendre rendez-vous à la Maison de l'Etudiant (Jérôme Grignon) pour s'assurer de la possibilité d'être évalué sur ce projet.



Partenaires Scientifiques Pour la Classe

OBJECTIF :

- Se familiariser avec les sciences et les technologies dès le plus jeune âge est un enjeu majeur de notre société. C'est l'objectif du dispositif national Partenaires Scientifiques pour la Classe (ASTEP) : <https://www.fondation-lamap.org/fr/psc>
- Le but de l'EC est de participer à la mise en place d'un projet scientifique défini par un professeur des écoles pour sa classe.
- Le rôle de l'étudiant est d'apporter ses connaissances scientifiques au professeur des écoles en essayant d'initier des idées nouvelles (activités pédagogiques, expériences...) réalisables dans le cadre de la classe.

MISSION :

L'étudiant reçoit une formation théorique sur la mise en œuvre d'une démarche d'investigation scientifique, sur l'enseignement des sciences à l'école primaire et sur les niveaux de langage (3*3h, au cours du 1er semestre. On lui attribue une école d'intervention en fonction des besoins identifiés au préalable par les inspecteurs de l'Education Nationale et de ses propres possibilités de déplacement. Après une première visite d'observation à l'école, il définit et prépare avec l'enseignant une séquence pédagogique de 5 à 7 séances de 1h à 2h maximum, dans laquelle il co-intervient. L'étudiant peut s'appuyer tout au long du processus sur des référents (enseignants d'université, inspecteurs, conseillers pédagogiques). Il tient un journal de bord de ses travaux à l'école.

En plus de l'évaluation prévue dans le tronc commun, un rapport sera demandé en fin de 2ème semestre.

FORMATION THEORIQUE :

Trois séances de 3h de formation collective.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Semestre pair : 7 à 9 séances de 1h à 2h maximum

COMMENT POSTULER :

Contactez Lisianne DOMON, enseignante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES : lisianne.domon@univ-lr.fr, tél : 05 46 45 86 45



OBJECTIF :

Deux conseils et deux commissions statutaires concourent à l'administration de la vie de l'Université : le conseil d'administration, le conseil académique, la commission de la formation et de la vie universitaire, et la commission de la recherche. Au-delà de ces instances statutaires qui ont une vision globale du fonctionnement de l'Université, chaque UFR est munie d'un conseil de gestion dit « Conseil d'UFR ».

Les étudiants ont un rôle décisif à jouer au sein de cette démocratie universitaire. Tout étudiant inscrit à l'Université vote aux élections étudiantes et choisit ainsi les représentants étudiants qui siégeront dans ces conseils et commissions et qui seront donc les relais privilégiés entre les étudiants et le reste de la communauté universitaire. Par ce système de représentation étudiante, les étudiants sont des acteurs essentiels de la vie de l'établissement.

MISSION :

L'objectif est donc d'aider les élus étudiants à s'approprier leur rôle en leur permettant de comprendre le fonctionnement démocratique d'un établissement d'enseignement supérieur et l'environnement institutionnel. *Attention : Ouvert aux étudiants élus (titulaires ou suppléants) présents dans les instances de l'Université (CA, Conseil académique et conseils UFR).*

FORMATION THEORIQUE (6H)

Les universités : historique et l'Université de La Rochelle et son régime juridique.

Organisation de l'Administration Centrale du Ministère et des principaux services extérieurs.

Organisation des enseignements supérieurs et Fonctionnement d'une UFR.

Budget et régime financier des Établissements Publics.

Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche + Mobilité internationale.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Obligation d'être présent aux différents conseils au cours de l'année universitaire (assiduité prise en compte)

Spécificité pour les suppléants : présence obligatoire à un conseil.

COMMENT POSTULER : Vice-Président Conseil des Études et de la Vie Universitaire :

Armelle Prigent / vp-cfvu@univ-lr.fr



Engagement associatif ou projet hors LRUniv

OBJECTIF :

Participer activement au développement d'une association ou d'un projet culturel, sportif, humanitaire, etc., (hors associations étudiantes ou projets tutorés) et valoriser les actions conduites.

MISSION :

Réalisation d'actions concourant au bon fonctionnement et/ou au développement d'une association ou d'un projet mis en place sur le territoire de la communauté d'agglomération de La Rochelle.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Projet réalisé durant l'année universitaire entre le 1 octobre et le 30 avril (préparation et mise en œuvre).
Nombre d'heures en fonction du projet

COMMENT POSTULER :

Maison de la réussite - Pôle Orientation Insertion – Pauline Turgis pauline.turgis@univ-lr.fr

Fiche descriptive à demander et compléter pour étude de la possibilité de s'inscrire sur ce parcours.



OBJECTIFS :

Le programme « UniverCités » du Réseau Petits Débrouillards est à destination des enfants des quartiers populaires (souvent en Zones d'Éducation Prioritaire).

Ce programme d'action vise à créer un lien entre les jeunes des quartiers populaires et les lieux d'enseignements supérieurs en provoquant des interactions entre universitaires / étudiants / jeunes dans le cadre scolaire et/ou de loisirs avec l'objectif de lutter contre la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques et techniques...

MISSION :

Offrir aux jeunes un espace et un temps d'appropriation et d'expression autour des questions et débats de sciences et société, notamment sur les questions liées aux grands enjeux de développement de nos sociétés,

Ouvrir ces espaces dans un objectif de mixité sociale,

Permettre une meilleure appréhension par le public du monde de la recherche dans sa globalité et par ce biais contribuer à un changement de représentation

FORMATION LIÉE AU PARCOURS : 10 heures de formation à la médiation (pédagogie, démarche expérimentale, médiation scientifique)

ENGAGEMENT PRATIQUE : 30 heures maximum par année.

5 x 2 heures en animation en classe avec des enfants,

5 x 1 heure d'accompagnement et de débriefing,

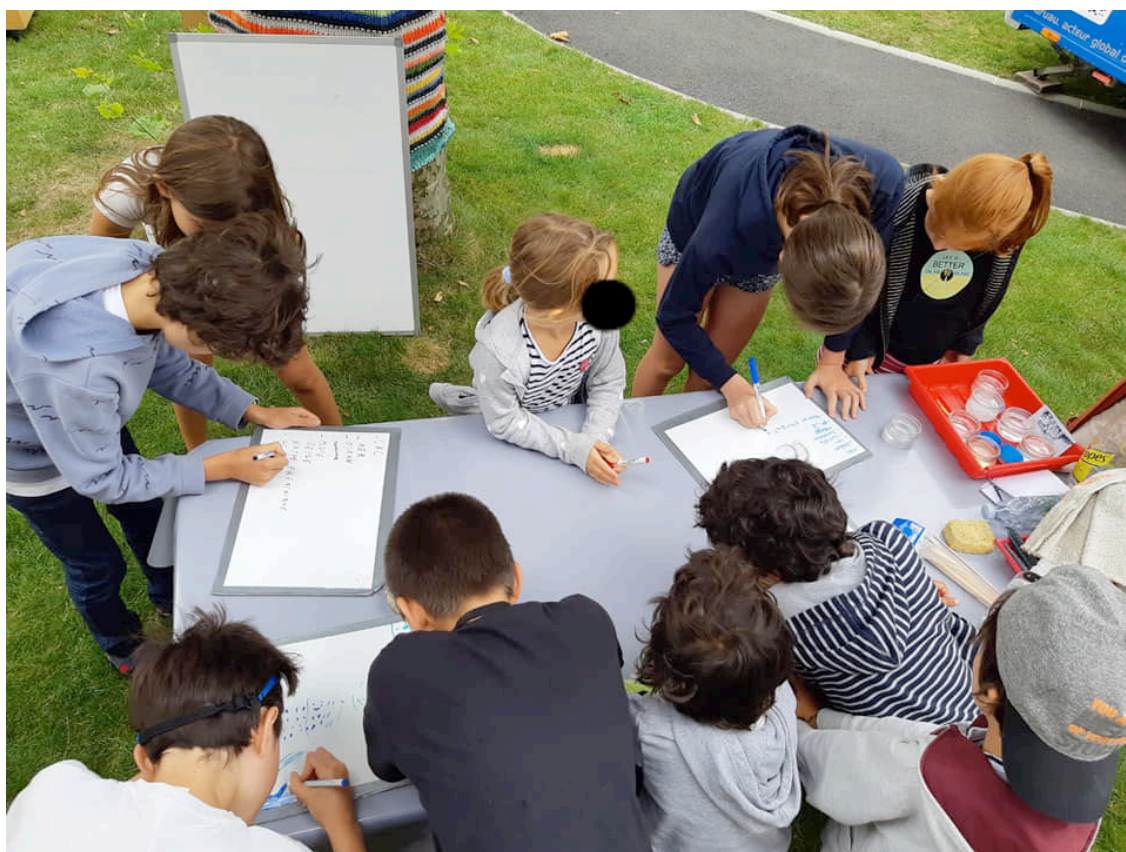
Du temps de préparation des animations,

Une journée d'accueil des enfants sur son site d'étude.

COMMENT POSTULER :

Contacter l'association Les petits Débrouillards : Kevin Guénée :

kevin.guenee@lespetitsdebrouillards-na.org / 06-01-46-81-47



Team étudiante

OBJECTIF :

Chaque année, Le Pôle Orientation Insertion de la Maison de la Réussite recrute des étudiants dans la mise en place d'actions organisées dans le cadre des relations Lycées-Université :

Accueil des lycées venus visiter l'Université.

Déplacement sur certains forums mis en place dans les lycées de la région.

Salons de l'étudiant auxquels participe l'Université.

Cordées de la Réussite (16 étudiants pour la cordée de La Rochelle et 12 pour la cordée de Rochefort)

MISSION :

Guider les lycéens dans le campus universitaire.

Prendre la parole en public pour présenter son parcours, sa filière, son projet professionnel...

Répondre aux questions des lycéens et de leur famille sur l'ULR, ses formations, l'environnement universitaire, sa filière...

Renvoyer vers les « bons » interlocuteurs le cas échéant (enseignants, scolarités, maison de la réussite, CROUS...).

FORMATION THEORIQUE : 4h

L'Université de La Rochelle : offre de formation, aides à la réussite, environnement universitaire (présentation des outils à leur disposition : site de l'Université avec taux de réussite et d'insertion professionnelle, plaquettes de formation, guides de l'étudiant...)

Présentation de soi, de son parcours et de son projet personnel et professionnel

Rencontre des enseignants référents des relations Lycées-Université pour identifier les points forts des formations, les prérequis, les débouchés...

ENGAGEMENT PRATIQUE : 6 h minimum de présence

Participer aux différents événements organisés dans le cadre de la valorisation de l'offre de formation ou du dispositif des cordées de la réussite

COMMENT POSTULER :

Pôle Orientation Insertion – Patrick Janvresse patrick.janvresse@univ-lr.fr Tél : 06 75 83 56 83



Tutorat Administratif DRI (Direction des Relations Internationales)

OBJECTIF :

La Direction des Relations Internationales (DRI) recrute 2 fois par an des étudiants de l'Université de La Rochelle pour assurer l'accueil des étudiants étrangers dans le cadre des accords internationaux conclus avec La Rochelle Université.

Pré requis : avoir effectué au moins un séjour d'étude à l'étranger, maîtriser au moins une langue étrangère, être étudiant de LRU depuis au moins un an. Priorité aux étudiants de L3 ou master.

MISSION :

L'objectif du tutorat administratif est de faciliter l'arrivée des étudiants d'échange étrangers et de les aider à s'intégrer rapidement dans leur nouvel environnement quotidien et universitaire. Les missions du tuteur sont :

Prendre contact avec les étudiants étrangers d'échange avant leur arrivée,

Les accompagner à leur logement et les aider dans les formalités administratives,

Les accompagner lors de leur inscription administrative et pédagogique,

Guider les étudiants dans le campus universitaire, leur faire découvrir la vie étudiante et la ville de La Rochelle.

FORMATION THEORIQUE :

Une réunion d'information d'1h30 environ a lieu avec le DRI avant chaque rentrée de semestre universitaire :

Présentation du guide du tutorat, des groupes d'étudiants à encadrer (5 ou 6), échanges avec les tuteurs,

Présentation par la CAF du dossier de demande d'allocation logement.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Contrat de travail de 15 à 20 heures rémunérées sur une période de 1 à 2 mois

COMMENT POSTULER :

Contact : Auriane Sontag auriane.sontag1@univ-lr.fr Adresser CV et lettre de motivation



Tutorat Bibliothèque Universitaire (BU)

OBJECTIF :

Chaque année, la BU recrute une équipe d'étudiants dans le cadre de sa mission d'accueil des publics. Cette EC doit contribuer à offrir aux étudiants employés une meilleure compréhension des enjeux de la documentation universitaire.

MISSION :

Accueil, orientation, prêt de documents et de matériel, réservation de places de travail, aide à l'utilisation des outils de recherche documentaire.

Participation à des actions de valorisation des services de la BU.

FORMATION : 4h30 en septembre.

Présentation du bâtiment, des services et du personnel, présentation des outils de recherche documentaire (catalogues, documentation électronique).

ENGAGEMENT PRATIQUE

Permanences régulières en journée à l'accueil de la BU, auxquelles s'ajoutent des permanences occasionnelles en périodes de vacances scolaires, et des permanences en nocturne 20h-22h pour les mois de novembre-décembre, ainsi que des permanences le samedi, principalement entre 13h-17h sur cette même période.

Promotion de la BU : exemples de participation : journée portes ouvertes de l'université, enquêtes auprès du public, stands BU dans les bâtiments de cours.

CONDITIONS REQUISES :

Être inscrit en formation initiale à un diplôme national, en L2, L3, Master ou doctorat, ou à un concours de la fonction publique pour l'année en cours.

N'avoir conclu aucun autre contrat de travail avec un établissement d'enseignement supérieur.

Respecter les obligations liées à l'inscription (assiduité aux enseignements obligatoires et présentation aux épreuves de contrôle des connaissances).

COMMENT POSTULER : Contacter Raoul Weber, directeur-adjoint raoul.weber@univ-lr.fr Tél : 05 46 45 68 93



Tutorat futurs étudiants sortants

OBJECTIFS :

La Faculté des Sciences et Technologies met en place un système de tutorat des étudiants de l'Université de La Rochelle qui envisagent une mobilité à l'étranger en séjour d'étude ou en stage l'année suivante.

L'objectif du tutorat est de faciliter l'organisation des départs et de répondre aux questions que se posent les candidats à la mobilité tant sur le plan pratique, culturel, que pédagogique.

MISSION :

Les missions du tuteur :

Participer à la semaine internationale organisée en début d'année (3 jours entre le 15 et le 30 septembre, à l'heure du déjeuner).

Servir de « personne ressource » pour une zone géographique donnée, durant l'année scolaire précédant le départ, pour les étudiants qui envisagent un départ dans cette zone.

Participer à l'élaboration d'une base de données qui rassemble les éléments d'informations nécessaires avant un départ à l'étranger

Le tuteur doit :

Avoir effectué au moins un séjour d'étude à l'étranger ou avoir séjourné plusieurs années à l'étranger

Être étudiant de l'ULR depuis au moins un an. Priorité aux étudiants de master.

FORMATION LIEE AU PARCOURS : 1h30

Présentation du guide du tutorat, des groupes d'étudiants à encadrer (5 ou 6), échange avec les tuteurs

ENGAGEMENT PRATIQUE : 15 à 30 heures par semestre.

COMMENT POSTULER :

Contacter Marianne Graber marianne.graber@univ-lr.fr / tel : 05 46 45 86 30



Contribution du CROUS dans l'accompagnement des étudiants primo-arrivants tout au long de l'année

OBJECTIF :

Identification et formation de 4 étudiants référents en résidence au Crous à La Rochelle pour un accompagnement individualisé des résidents primo-arrivants entre septembre 2021 et juin 2022.

MISSION :

Assurer la découverte des lieux d'hébergement et de restauration du Crous, du campus et du territoire rochelais, Procéder à l'accomplissement de démarches administratives (accès à la santé, transports, aides de la CAF, titres de séjour...),

Assurer un relai avec les gestionnaires de résidences, les AS, Médecine préventive, les restaurants universitaires, la MDE, les associations étudiantes (ESR, AFEV...),

Informier sur les activités du Crous tout au long de l'année.

FORMATION THEORIQUE :

Formation délivrée en interne

Découverte de la mission d'étudiants référents,

Présentation des activités d'associations étudiantes

Formation réalisée par la Caf pour l'accès aux droits qu'elle délivre

Formation « gestion de budget », règles de vie en cité universitaire

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Faire visiter les locaux,

Montrer le fonctionnement des équipements,

Expliquer les procédures de création et de rechargement de la carte IZLY,

Participer aux journées de rentrée en logement universitaire,

Participer au « Pot de rentrée » des nouveaux résidents, faire connaître le « Pass Culture » de la MDE de l'ULR.

Participer aux « soirées - apéros de rentrée » en collaboration avec les associations étudiantes.

Mettre en place des activités et participer.

Fédérer les résidents autour des activités.

Soutenir les actions menées par les volontaires en service civique en ce qui concerne les animations, la vie de campus, et le développement durable.

Faire remonter des besoins : demandes d'étudiants favorisant l'intégration en logement universitaire, l'accès à la restauration, la mise en place d'activités,

Signaler les résidents en difficulté (financière, sociale, scolaire, psychologique...)

Informier de l'existence du dispositif « Apsytude » d'accompagnement de santé des étudiants.

COMMENT POSTULER : direction.larochelle@crous-poitiers.fr (Karine Peltier Directrice de Site La Rochelle/Niort)



Centre Social et Culturel Tasdon Bongraine Les Minimes

OBJECTIFS :

Le centre social et culturel a pour but d'animer et de promouvoir des projets, des services et des activités collectives d'ordre social, culturel ou éducatif selon les besoins de la population des quartiers de Tasdon, Bongraine et des Minimes à La Rochelle. Cette association s'est donnée comme finalité, pour la période 2019-2022, de développer le bien vivre ensemble et la confiance en soi. Elle souhaite déployer son projet sur le quartier des Minimes, en coopérant avec les acteurs locaux pour dynamiser la vie de quartier, développer les solidarités et les pratiques collaboratives.

MISSION :

Le (ou les) étudiant-e-s propose-nt, pilote-nt et réalise-nt un projet intergénérationnel, de type événement, animation ou atelier, dans le domaine qui les intéresse (culturel, solidaire, éducatif, écologique, sportif...).

Ce projet participatif, mené en collaboration avec des associations et des structures locales, mobilise notamment de jeunes adultes.

Le (ou les) étudiant-e-s sont accompagné-e-s et soutenu-e-s par l'équipe de salariés et de bénévoles du Centre social et culturel, en particulier par la direction, et bénéficient des infrastructures de l'association (matériels et locaux entre autres).

FORMATION LIÉE AU PARCOURS : 6 heures

Formation à la méthodologie et à la conduite de projets collaboratifs.

ENGAGEMENT PRATIQUE : Estimé à environ 60 heures minimum par année.

En fonction de la nature du projet réalisé entre septembre et avril à raison de 2h à 3h par semaine.

COMMENT POSTULER :

thomassin.cstblm@gmail.com (Éric Thomassin, Directeur du Centre Social et Culturel de Tasdon/Bongraine/Les Minimes), Tél : 05.46.44.24.08



Permaculture en milieu urbain

OBJECTIFS :

Cet enseignement vise à initier les étudiants à la permaculture en milieu urbain.

L'objet de la permaculture est de concevoir et de réaliser des écosystèmes humains durables, qui s'inspirent du fonctionnement de la nature.

80 % de la population vivant dans les villes, c'est naturellement ce milieu urbain qu'il faut investir, pour des raisons sociales, environnementales et économiques. Les étudiants seront donc amenés à réfléchir sur leur place dans la ville, et inviter à créer du lien social autour des thématiques de la transition écologique : mobilité, biodiversité, alimentation, déchets, énergie... La permaculture, à travers son éthique et ses principes, permet de revoir complètement le fonctionnement de la ville. C'est un projet Urbain et Durable qui s'inscrit dans le projet d'établissement, mais aussi dans celui de la communauté d'agglomération de la Rochelle.

MISSION :

- Fédérer un écosystème (ex : les habitants d'un immeuble) autour de projets tels que l'installation d'un composteur commun, l'achat de produits en vrac, le partage d'outils, le covoiturage, l'échange de savoir-faire...
- Cultiver des légumes sur l'espace public à l'instar des Incroyables comestibles, et créer des animations autour de l'alimentation durable.
- Partager le potager d'une personne âgée qui n'a plus les moyens d'entretenir un jardin devenu trop grand, et y introduire quelques-unes des techniques de l'agro-écologie.
- S'engager dans une association promouvant la permaculture comme certains jardins partagés, ou bien dans l'association, Graines de troc qui, en lien avec le BIO'pole de Léa Nature, participe à la sauvegarde de la biodiversité cultivée, initie les écoliers au jardinage (programme Drôles de jardiniers), diffuse les Grainothèques, répond à des appels à projet autour de la reconnexion à la nature, propose des initiations à la permaculture...
- Participer au projet Les jardins d'Orbigny

FORMATION LIÉE AU PARCOURS : 14 heures selon le protocole international.

Définition et historique de la permaculture

Les principes éthiques

Les principes de design

L'observation

Méthodologies de design

Application de la permaculture

Présentation d'un exemple concret

ENGAGEMENT PRATIQUE : 3 heures par semaine d'octobre à mai/juin.

COMMENT POSTULER :

patrick.chevaleyre@univ-lr.fr (Enseignant en Chimie)



Tutorat d'accompagnement pédagogique

OBJECTIFS/MISSION :

Mentors, coaches, répétiteurs, les tuteurs et tutrices d'accompagnement pédagogiques peuvent porter plusieurs casquettes dans leur engagement en faveur de la réussite des étudiant.es. Ils partagent leurs expériences avec les étudiant.es nouvellement arrivé.es dans le même cursus qu'eux. Ce tutorat par les pairs permet aux étudiant.es plus avancés d'aider les nouveaux à s'approprier le contenu des cours et de construire leur parcours de réussite. Chaque composante se charge du recrutement et de la gestion administrative de ses tuteurs et tutrices.

FORMATION LIÉE AU PARCOURS :

A l'issue de la formation, le tuteur ou la tutrice sera capable de :

- Adopter une posture d'accompagnement
- Participer au maintien du/de la tutoré.e dans l'Université
- Soutenir le/la tutoré.e dans l'acquisition d'une méthodologie de travail universitaire
- Accompagner le/la tutoré.e dans la compréhension des contenus disciplinaires

Cette formation sera assurée par divers intervenants internes et externes et comprendra des ateliers, des présentations, des conférences de rentrée ainsi qu'un accompagnement pédagogique au fil de l'eau et l'organisation d'ateliers réflexifs réguliers.

ENGAGEMENT PRATIQUE :

Soutenir la motivation :

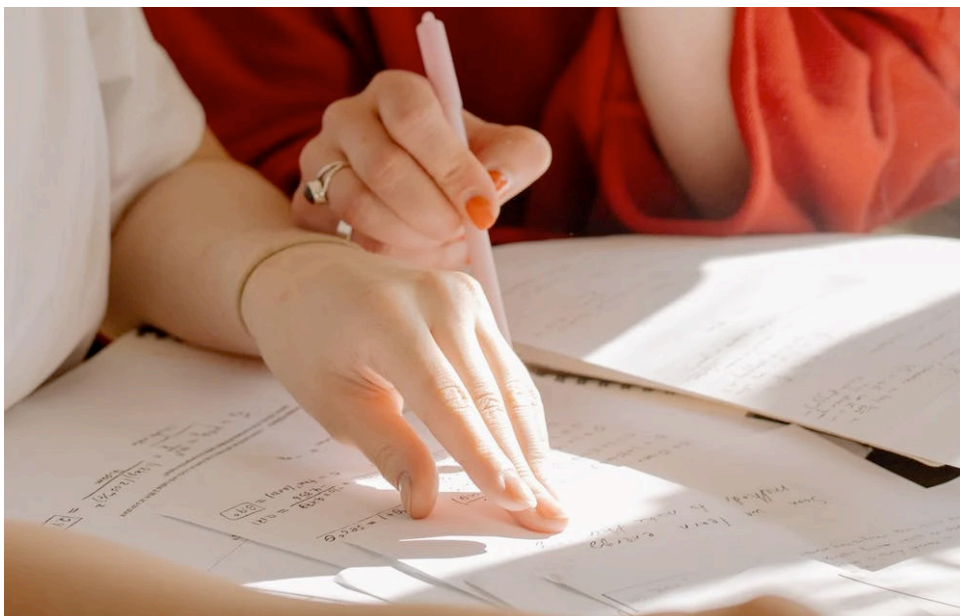
- Prévenir les risques de décrochages
- Encourager l'étudiant.e par des échanges réguliers
- Créer une relation de confiance
- Assurer une permanence et proposer des horaires flexibles en fonction des disponibilités de chacun
- Être à l'écoute et orienter l'étudiant.e vers les services compétents

Conseiller et aider à :

- La prise de notes, la mémorisation des cours et s'assurer de la compréhension des concepts vus en cours
- L'organisation du temps de travail
- La révision des examens
- La recherche documentaire et proposer des sources d'approfondissement

COMMENT POSTULER :

Chaque composante se charge du recrutement et de la gestion administrative de ses tuteurs et tutrices. Vous pouvez donc postuler directement auprès des directrices et directeurs d'études de votre formation. Une fois recruté-e, rendez-vous au 1^{er} étage du Pôle communication pour faire viser votre demande d'inscription à l'EC auprès de Mme Vialle (catherine.vialle-turpin@univ-lr.fr).



Atelier d'écriture journalistique

OBJECTIF :

Le but de ce parcours est de pouvoir apporter aux étudiant-e-s intéressé-e-s des compétences dans le domaine de l'édition numérique : style journalistique, techniques de reportages et d'interviews, mise en page...

L'objectif pour l'étudiant-e est de pouvoir travailler à la mise à jour du journal étudiant de La Rochelle Université, en tant que membre du comité de rédaction ou que pigiste. Il est prévu chaque année de mettre régulièrement à jour le site du journal, et d'en éditer (de manière numérique) deux par an. Les étudiant-e-s intéressé-e-s par l'atelier et qui ne souhaiteraient pas s'impliquer dans ce projet pourront s'inscrire à ce parcours s'il reste des places disponibles.

MISSION :

Un tronc commun proposant 20h d'enseignements est prévu, pour travailler différentes thématiques :

- écriture journalistique
- éthique et droits et devoirs du journaliste
- techniques d'interviews et de reportages
- mise en page des textes, photos et vidéos
- infographie

FORMATION LIEE AU PARCOURS : 20h sur les thématiques listées ci-dessus

Les enseignements sont assurés par deux professionnels extérieurs à l'université, chacun assurant dix heures d'enseignement (TD). L'un est journaliste free-lance (collaborant régulièrement au journal Sud-Ouest), l'autre est infographiste. Les deux vacataires assurent par ailleurs également des enseignements en L3 Lettres.

ENGAGEMENT PRATIQUE : collaborer activement sur toute la durée de l'année universitaire au journal étudiant, destiné à être envoyé à l'ensemble des étudiant-e-s de LRUniv deux fois par ans (une fois par semestre), soit en tant que membre du comité de rédaction, soit en tant que pigiste. (Une trentaine d'heures au minimum en plus de la formation théorique).

Nombre de places pour ce parcours : 30

COMMENT POSTULER :

Responsable pédagogique : Serge Linkès

Administratif : Pauline Turgis, Chargée d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (pauline.turgis@univ-lr.fr)



OBJECTIF :

Le but de l'association est de promouvoir les comportements écologiques au sein de l'Université La Rochelle. Cela passe par la sensibilisation, l'organisation d'ateliers / événements et services afin de favoriser l'éco-responsabilité des étudiants. Pour l'instant, nos actions se limitent à la faculté de droit et l'IAE de la Rochelle (sauf pendant la semaine étudiante du développement durable (SEDD) qui vise toute l'université).

L'objectif pour l'étudiant est de savoir gérer un projet en lien avec le développement durable et de découvrir le monde associatif.

MISSION :

Nos actions déjà effectuées ou prévues sont :

- Optimisation des déchets (recyclage stylo, feuilles, compost, poubelles de tri)
- Ateliers zéro déchet : fabrication de lessive, couture sac à vrac et coton démaquillant
- Fleurissement des espaces verts
- Organisation de friperies
- Participation à la SEDD
- Mise en place des conférences
- Apport de renseignements aux étudiants sur les dispositifs existants à l'université et alentours (carte des composteurs, paniers de légumes bio...)
- Mise en place une plate-forme de covoiturage entre étudiants et personnels
- Participation à des appels à projets
- Proposition de goûter aux pauses (fruits locaux) et de paniers de légumes bio (style AMAP) auprès des étudiants et du personnel.

Chaque année, les adhérents de l'association décident ensemble des projets à mettre en œuvre. La liste est donc non-exhaustive.

FORMATION LIEE AU PARCOURS : pas de formation

ENGAGEMENT PRATIQUE : 2h par semaine environ

Accompagné du vice-président, l'étudiant engagé est porteur d'un projet qu'il choisit (communication, mise en place covoiturage, ateliers par exemple). Il peut être accompagné d'une équipe pour mener à bien son objectif.

COMMENT POSTULER : univert.lr@gmail.com



Débathons

OBJECTIF :

Dans le cadre d'un projet Européen d'échanges de bonnes pratiques avec 7 partenaires (Lituanie, Grèce, Croatie, Roumanie, Espagne et France), La Rochelle Université en collaboration avec le CDIJ organise des activités autour du Débat pour étudiants.

MISSION :

Ce projet regroupe différents temps d'actions, durant lesquels les jeunes pourront apprendre différentes méthodes ou formes de débats et les expérimenter par la suite.

3 temps d'actions :

1. Ateliers émissions Radio

En partenariat avec Radio Collège, le CDIJ et La Rochelle Université organisent des ateliers de création d'émission radios. L'objectif est de laisser la parole aux jeunes qui souhaitent s'exprimer sur les sujets qui les touchent et les intéressent. Pendant les ateliers, ils seront accompagnés par des professionnels de la radio afin de les aider à prendre en main ce média. La diffusion des émissions se fera pendant le festival des solidarités organisé par le collectif Actions Solidaires.

2. Journée débat

Le CDIJ et La Rochelle Université proposent une journée d'expérimentation au débat pour les jeunes rochelais. Cette journée se déroulera le samedi 16 octobre à l'Auberge de jeunesse. Pendant la journée, les participants pourront expérimenter diverses activités et animations qui leur permettront de prendre en main les outils ou méthodes d'animation de débat. L'objectif est de leur permettre d'organiser leurs idées et de pouvoir s'exprimer en public. Cette journée sera l'occasion de préparer un événement organisé pour eux, le 20 novembre.

3. Débathon

Le Débathon est un événement ouvert au public organisé par le CDIJ et La Rochelle Université. Cette manifestation sera entièrement animée par des jeunes qui auront pu prendre en main les outils d'animation de débat pendant les ateliers précédents. Nous souhaitons donner la parole aux jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer librement lors d'un événement public. Ce dernier se déroulera le samedi 20 novembre au Carré Amelot.

FORMATION LIEE AU PARCOURS : pas de formation

Attention les places pour ce parcours sont limitées :

Pour les émissions radio : 7 étudiants

Pour la journée débat : 10 étudiants

Les étudiants qui participent aux Ateliers Radio ou à la Journée Débat sont encouragés à participer au débat public.

COMMENT POSTULER : pauline.turgis@univ-lr.fr



3. Tronc Commun

CARACTERISTIQUE DE L'EC :

EC libre annuel : inscription au 1^{er} semestre et validation de l'EC au 2nd semestre.

PUBLICS VISES :

Étudiants de licence 1^{ère} et 2^{ème} année. Validation de 2 ECTS.

Les étudiants de 3^{ème} année licence, de master et de doctorat peuvent prendre cet EC (sous réserve de places disponibles) qui apparaîtra comme un supplément au diplôme.

OBJECTIFS VISES PAR L'EC :

Valoriser l'engagement des étudiants

Développer et valoriser l'esprit d'initiative

Favoriser le développement de la culture d'établissement

Professionaliser les étudiants engagés

Favoriser le développement et l'identification de compétences

Favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants

CONTENU DU TRONC COMMUN :

Formation théorique commune (7h)

1 séance en plénière de présentation et d'échanges autour de l'EC (1h)

1 Conférence sur l'Economie Sociale et Solidaire à l'international et l'entrepreneuriat au féminin (1h30)

1 séance pour acquérir des compétences liées à l'évaluation (infographie, tournage et montage vidéo...) (1h30),

1 temps d'échanges en petits groupes et par thématiques (engagement politique, engagement associatif...) (1h30),

1 atelier « valorisation des compétences » (1h30)

Évaluation commune

1ère session :

30% de la note pour l'assiduité à l'engagement, aux formations liées au tronc commun et au parcours de l'engagement choisi.

30% de la note pour la réalisation d'un poster ou d'un film présentant son engagement (un rapport en plus pour le parcours Partenaires Scientifiques pour la Classe)

40% de la note pour l'oral : présentation de son engagement devant un jury en s'appuyant sur le poster ou le film réalisé.

2ème session :

ORAL uniquement :

Pour ceux n'ayant pas obtenu la moyenne

Pour les étudiants qui fourniront un justificatif valable (certificat médical ou attestation de stage) justifiant le non-retour du poster ou la non-participation aux actions.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : lors de la rentrée culturelle et associative (Crazy Street) le 23 septembre ou auprès du Pôle Orientation Insertion : pauline.turgis@guniv-lr.fr

4. Procédure d'inscription

Pour m'inscrire à l'EC libre Valorisation de l'Engagement Etudiant

Cet EC libre est annuel

Période d'inscription : du **23 septembre au 22 octobre 2021**

Permanences à la Maison de la Réussite les jeudis de 14h à 16h

L'inscription n'est pas automatique. Je dois :

- 1- Choisir mon engagement (liste disponible Maison de l'Etudiant ou Pôle Orientation Insertion) ou sur :
<https://www.univ-larochelle.fr/vie-etudiante/initiatives-etudiantes-et-engagement/>
- 2- M'inscrire auprès du référent de l'engagement choisi
- 3- Faire tamponner le Passeport EC Libre Valorisation de l'Engagement Étudiant 2021-2022 ci-dessous par le référent
- 4- Me rendre au Pôle Orientation Insertion muni de mon Passeport signé pour procéder à mon inscription

Ce n'est qu'après cette dernière étape que je serai inscrit à cet EC

J'ai une question ou je souhaite un complément d'info : je vais à la Maison de l'étudiant ou au Pôle Orientation Insertion

PASSEPORT

EC Libre « Valorisation de l'Engagement Étudiant » 2021 - 2022

Prénom :

Nom :

Études :

Pour valider votre inscription, faites apposer ci-dessous les tampons de :

Association ou Service de l'Université

Direction Orientation Insertion





La Rochelle Université

Pôle Orientation Insertion

insertion@univ-lr.fr

05.16.49.65.69



univ-larochelle.fr